



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

Liberté
Égalité
Fraternité



2025

la **FLAC – Fête lycéenne des arts et de la culture** répond à une proposition des élèves du CAVL. L'initiative a été validée par le Recteur en séance plénière du CAVL du 4 décembre 2013.

Il s'agit de créer dans chaque lycée de l'académie un événement éducatif fédérateur centré sur les arts et la culture, rassemblant les élèves et la communauté éducative autour d'un projet commun. Le Conseil de vie lycéenne - adultes et élèves - et la Maison des lycéens sont les instances supports pour la co-organisation avec l'ensemble des personnels. Cette manifestation est une opportunité pour conforter l'implication des élèves dans la vie de leur lycée.

La **FLAC** contribue :

- à nouer vie lycéenne, vie scolaire et parcours artistique et culturel au sein de l'établissement,
- à nouer des liens entre l'établissement et le territoire sur lequel il se déploie.

La **FLAC** sera organisée durant la semaine qui précède les vacances de printemps - cette année du **31 mars au 4 avril 2025**. Les établissements organisent la **FLAC** sur une ou plusieurs journées choisies durant cette semaine.

Des ressources existent, internes à l'établissement, départementales, académiques, externes à l'éducation nationale, pour faire de la **FLAC** un temps de sensibilisation, de découverte, et de partage de compétences entre élèves et adultes.

Les cinq champs de découvertes de la **FLAC**

En appui sur l'existant ou dans des formes nouvelles

1. **Révéler les talents**

S'appuyer au maximum sur les personnes du lycée dans un ou plusieurs domaines artistiques et culturels. Révéler ces talents en apportant un appui logistique et une organisation administrative. Ses talents concernent des domaines multiples (musique, graph, danse, photographie, spectacles de rue, concours divers : éloquence, slam, vidéo, ...)

2. **Approche d'une pratique artistique**

Sensibilisation et expérimentation dans le cadre d'ateliers, existants ou à imaginer pour cette occasion

3. **Rencontre avec l'œuvre**

Approches culturelle, scientifique, historique
Œuvres chorégraphiques, cinématographiques, littéraires, musicales, plastiques, théâtrales...
Exposition d'œuvre(s) prêtée(s)
Médiation par des professionnels extérieurs

4. **Rencontre avec l'artiste**

Sollicitation d'artistes intervenants dans le lycée, ou sollicitation auprès de structures partenaires, dans tous domaines
Présentation, explication, témoignage, échanges, partage d'émotions et d'idées...

5. **Approche par le « parcours AVENIR »**

Aspects professionnalisants

Orientation, débouchés

Métiers en rapport avec les arts et la culture (régisseur de théâtre, métiers d'art, gestion des risques/sécurité, éclairagiste, ingénieur du son, scientifiques, historiens...)



« SAUTEZ DANS LA FLAC ! »

A l'intérieur de l'établissement

La FLAC

- Valorise la vie lycéenne et les clubs du lycée (MDL),
- Encourage les projets du CVL,
- Sensibilise les élèves aux arts et à la culture,
- Contribue à la mise en œuvre du parcours artistique et culturel pour tous les élèves,
- Développe les compétences hors cadre scolaire, favorise l'engagement et la prise de responsabilité,
- Rassemble et favorise la cohésion, pour des effets bénéfiques sur le climat d'établissement,
- Développe la démarche citoyenne et le sentiment d'appartenance.

Avec l'extérieur

La FLAC

- Favorise la curiosité, développe-la (re)connaissance,
- Ancre l'établissement dans le tissu culturel de proximité,
- Encourage les lycéens à porter un regard différent sur leur territoire,
- Contribue à renouveler l'image de l'établissement,
- Promeut les formations de l'établissement (approche par le parcours avenir),
- Aide à développer les partenariats.

Accompagnement

Personnes référentes dans l'établissement : référent vie lycéenne, référent culture, référent numérique, professeur documentaliste et tous personnels de l'établissement : intérêt de créer un comité de pilotage restreint

Supports internes à l'établissement : CVL, MDL, enseignements optionnels et de spécialités, filières de l'établissement, dispositifs transversaux

Personnes référentes dans l'académie : réseau vie lycéenne (DAVL, référents vie lycéenne, CVL...), réseau éducation artistique et culturelle (DAAC, référents culture, coordinateurs...), corps d'inspection, autres services selon les besoins

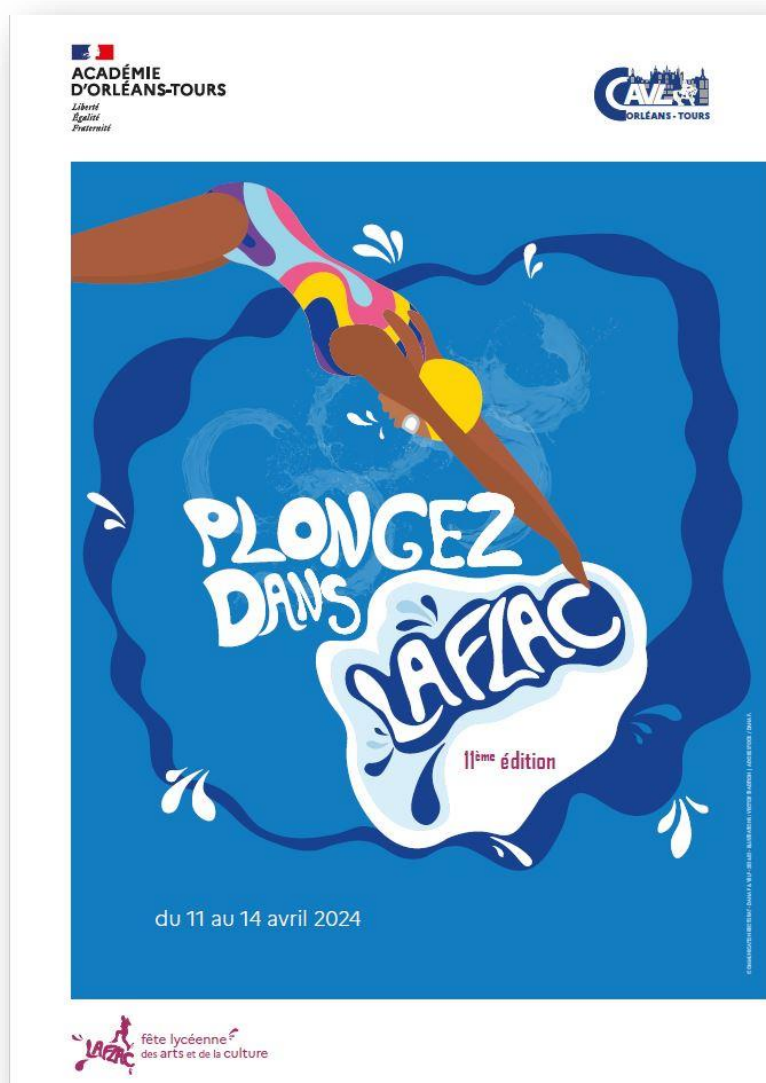
Accompagnement académique : affiches, annuaires des partenaires, cartographie ADAGE, site académique, information presse par le service communication du rectorat, valorisation des projets

Partenaires extérieurs à l'EN :

DRAC (service déconcentré du ministère de la culture et de la communication), DRAAF (avec des équipes de lycées agricoles), collectivités (Conseil régional, Conseils départementaux, villes).

Associations et artistes locaux : des expositions d'œuvres en échange du prêt d'un lieu d'exposition, la sensibilisation d'élèves en échange de la possibilité de se faire connaître par un jeune public, la découverte d'une pratique en échange de la promotion d'un club ou d'une association locale... constituent des opportunités tant pour les associations et les artistes que pour les établissements dans une démarche d'enrichissement mutuel.

Textes de référence



TEXTES NATIONAUX

BOEN du 4 février 2010 : « La maison des lycéens ».

CIRCULAIRE du 20 août 2018 : « Vie lycéenne : composition et fonctionnement des instances lycéennes ».

BOEN du 15 septembre 2016 : « Acte II - Vie lycéenne ».

BOEN du 23 novembre 2022 : Programme « À vous de jouer ! »
Circulaire 2013-073 du 3 mai 2013 : Le parcours d'éducation artistique et culturelle.

LE PROJET ACADEMIQUE

Axe 2 – Faire société

Axe 4 – Se caractériser

<https://www.ac-orleans-tours.fr/ensemble>